



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

INSPECTION
PÉDAGOGIQUE
RÉGIONALE

ANGLAIS

Dossier suivi par
Josiane RAMVILLE

Téléphone
05.96.52.27.28

Fax
05.96.52.27.29

Mei
ce.ipr
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher
cedex

Schoelcher, le 17 octobre 2016

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL
D'ANGLAIS

à

Mesdames et Messieurs les Provoiseurs
Des L.G.T. et L.P.O. publics
Messieurs les Directeurs
Des Lycées privés

Référence : IPR/JR/MJB/N° 16 – 846

Concours «Débats citoyens en langue vivante»

HIGH SCHOOL DEBATING CONTEST

L'académie de la Martinique organise un concours de débats citoyens en langue vivante étrangère ouvert, en anglais, aux élèves des classes de seconde et de première des lycées généraux et technologiques (niveau B1 vers B2 et B2 du *CECRL*).

Ce courrier en précise les principes, conditions d'inscription et modalités de mise en œuvre.

Préambule

Le débat citoyen en langue étrangère correspond parfaitement à l'approche actionnelle préconisée par le *Cadre Européen Commun de Référence des Langues*.

Il permet de valoriser l'entraînement des élèves à la prise de parole dans le cadre d'un débat contradictoire sur un sujet de société; il occupe une place privilégiée dans le cadre des activités langagières d'interaction orale mais aussi dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, car il suppose l'aptitude à travailler en équipe, le sens de la solidarité, l'écoute, le respect de l'autre, la confrontation des points de vue. L'élève est ainsi placé en situation de performance active.

L'objectif est de développer les compétences à argumenter en langue étrangère dans des situations de communication authentiques car, il s'agit, pour une équipe, de mobiliser ses savoirs linguistiques, culturels et pragmatiques pour convaincre une autre, à partir d'un argumentaire construit collectivement.

La langue devient ici essentiellement un outil de communication dont la correction formelle passe au second plan, le temps de la joute, même si la

qualité linguistique reste un critère important d'évaluation de la prestation des joueurs.

Structurer une pensée, ordonner un propos, utiliser les connecteurs logiques indispensables à la clarté des enchaînements, construire un raisonnement et l'étayer par des illustrations, telles sont les exigences de l'exercice.

Il est à noter que la préparation aux débats citoyens suppose un entraînement régulier au cours de l'année scolaire pour s'approprier les éléments langagiers et collecter les données indispensables au débat et donner un avis éclairé sur le sujet.

Le débat citoyen vient s'insérer dans la progression didactique et participe à la mise en œuvre des programmes du lycée.

Modalités

Deux équipes de quatre élèves, chacune représentant son établissement, s'opposent, dans une joute contradictoire sur un sujet de société (présenté sous forme assertive).

Chaque équipe défend une position 'pour' ou 'contre', qui est tirée au sort.
La position attendue peut être totalement opposée à ce que les élèves pensent véritablement.

Après 20 minutes de préparation : le débat a lieu devant un jury composé de deux professeurs ou d'un professeur et de l'assistant, et présidé par l'IA-IPR de la langue concernée. Le jury, prend appui sur une grille d'évaluation académique adossée au CECRL.

- Durant les 4-5 premières minutes :** chaque équipe formule ses respectueuses salutations à l'autre et présente son point de vue/sa thèse.
 - Pendant les 10 minutes qui suivent :** le débat est libre, chacun s'exprime à son gré.
 - Au bout de 15 minutes :** pause de 3-4 minutes pour que chaque équipe prépare sa conclusion.
 - Cinq dernières minutes :** chaque équipe présente sa conclusion à tour de rôle.
- NB:**
- L'usage de tout document (dictionnaire, grammaire...) est interdit.
 - Les élèves sont autorisés à prendre des notes succinctes.
 - L'équipe lauréate du concours se verra décerner un prix.
 - Tous les participants se verront attribuer une récompense.**

Sujets

Les sujets sont formulés en langue étrangère et en français.

Une banque de thèmes d'étude sera constituée collectivement par les équipes de professeurs, et soumise à l'appréciation du professeur coordonnateur

(en anglais: laura.stragapede@ac-martinique.fr)

Délibération du jury

Les membres du jury s'appuient sur une grille d'évaluation critériée avant de délibérer et de donner un avis circonstancié sur le résultat du débat, en valorisant la construction collective d'un argumentaire au sein de l'équipe.

Les résultats sont publiés oralement à l'issue des délibérations, par le président du jury.

Calendrier

Phase 1 : octobre – novembre : inscriptions

Phase 2 : décembre: rencontres locales au sein d'un même établissement pour sélectionner l'équipe qui représentera l'établissement en phase 2.

- Chaque établissement gère ses rencontres préalables en autonomie.**

Phase 3: Janvier: éliminatoires (date et lieu à préciser par l'inspection)

- rencontre des équipes sélectionnées localement (établissements)

Demi-finales :

- le 15 février 2017 au Lycée Frantz FANON, Cité scolaire Beauséjour, La Trinité.**

Finale académique :

- le 10 mai 2017 au Lycée Frantz FANON, Cité scolaire Beauséjour, La Trinité.**

Inscriptions, précisions et contacts

- Chaque établissement souhaitant participer envoie cinq élèves à la phase 2 (éliminatoires) et, dans la mesure du possible, deux enseignants ou un enseignant et l'assistant de la langue concernée.
- Une équipe est constituée de quatre débatteurs et d'un suppléant qui n'intervient qu'en cas de défaillance d'un des quatre coéquipiers. Chaque équipe est constituée de 2 élèves de seconde et de 2 élèves de première. L'élève suppléant sera au choix de l'enseignant issu de seconde ou de

première.

- ❑ Un même établissement ne peut présenter qu'une seule liste (cinq élèves) par langue aux éliminatoires.
- ❑ Les locuteurs natifs ne sont pas autorisés à y participer afin de ne pas privilégier l'équipe au sein de laquelle il évoluerait.
- ❑ Les membres du jury sont, aux éliminatoires et en finale, différents de l'établissement des débatteurs.
- ❑ Le modérateur, professeur ou chef d'établissement, énonce le sujet, effectue le tirage au sort, précise le rôle attribué aux équipes (équipe « pour » / équipe « contre »), veille au respect du temps imparti, gère le temps de préparation, veille au respect des règles.
- ❑ Après délibération, le président du jury procède à la publication officielle des résultats, avant la remise des prix.
- ❑ **Les établissements s'inscrivent, par courriel auprès de Mme STRAGAPEDE, professeur coordonnateur pour l'anglais, (laura.stragapede@ac-martinique.fr)**

La liste des sujets sélectionnés pour cette année, ainsi que la grille d'évaluation, seront transmis en retour aux enseignants, après validation de la commission présidée par l'IA-IPR d'anglais.



Josiane RAMVILLE